



J-10 avant la clôture des Talents du vélo 2021

Il reste jusqu'au vendredi 15 octobre minuit pour candidater au concours des Talents du vélo 2021 et mettre en avant un projet innovant porté par une collectivité, une association ou un entrepreneur.

Le 25 novembre, les membres du jury voteront pour les lauréats qui bénéficieront d'un **éclairage médiatique local et national** lors de la remise des trophées, début décembre. Les catégories distinguées cette année sont : **Solidarité, pédagogie, communication, innovation de service/collectivité territoriale, innovation de service/entrepreneur, innovation de produit, le vélo valorise les territoires**. Les candidats doivent décrire le projet, la démarche, les objectifs, les publics concernés, les acteurs et partenaires impliqués et les points forts.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Thibault Hardy (thardy@villes-cyclables.org) en charge des candidatures. Pour en savoir davantage et déposer un dossier, [c'est ici](#) ; les lauréats de l'année 2020 [se retrouvent là](#)

Mission filière vélo : visite à l'Isle-Jourdain

Après l'annonce jeudi 30 septembre, lors de la clôture du congrès du Club, de la mission parlementaire sur le vélo qui lui a été confiée, le député Guillaume Gouffier-Cha s'est rendu à l'Isle-Jourdain (Gers) à la rencontre du Cluster Vélo Vallée.

Le co-président du Club des élus nationaux pour le vélo a pour mission de «faire un état des lieux des **forces et faiblesses de l'industrie du cycle en France**, et de faire des propositions pour développer la relocalisation sur le territoire national». Cette charge pourra s'appuyer sur la **visite du cluster occitan**, réalisée en compagnie de Patrick Guinard, président de l'Apic, mais aussi de la rencontre des **nombreuses activités du groupe Cyclelab**, présidé par Denis Briscadiou.

Selon [les propos du député](#), «cette mission s'inscrit **dans la suite des travaux qu'a menés le Club des villes et territoires cyclables avec le club des élus nationaux pour le vélo**», faisant référence aux quatre rencontres des acteurs économiques et sociaux du vélo en France effectuées de mai à août. Des visites fortement médiatisées et accompagnées de [reportages vidéos](#).

100 millions d'euros pour le stationnement des vélos et les transports en commun

Deux nouvelles autorisations d'engagement de 50 millions d'euros chacune ont été adoptées pour le stationnement vélo sécurisé en gare et les transports en commun par l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF).

Lors du conseil d'administration du 29 septembre, quelque 21 conventions et avenants ont été validés (pour un montant de 407 millions), dont 7 au titre du plan du « France relance » en faveur des transports en commun et **du stationnement sécurisé des vélos en gare**.

Par ailleurs, lors de ce conseil d'administration, l'AFITF a acté l'organisation d'un **colloque européen sur l'avenir du financement des infrastructures**, en février 2022, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Son objectif ? Créer un réseau européen des agences de financement.

[En savoir davantage](#)

Les résultats par ville du Baromètre des villes marchables !

Les résultats du Baromètre des villes marchables ville par ville ont été rendus publics à l'issue des premières Assises nationales de la marche en ville, le 17 septembre dernier à Marseille.

Aux résultats nationaux des 43267 répondants et leurs profils, s'ajoutent **des indicateurs par commune** sur le ressenti global, la sécurité, les aménagements-services, le confort et l'effort de la ville. Un palmarès complète ces perceptions des déplacements à pied.

Au travers de plusieurs filtres (âge et sexe des répondants, adhésion à une association de défense des piétons, etc.), chaque commune ayant enregistré au minimum 40 réponses peut prendre connaissance des résultats et disposer d'**un diagnostic très utile identifiant les quartiers où il fait bon marcher**. Et, à l'inverse, le baromètre livre les points noirs à améliorer, ainsi qu'un ressenti des habitants sur la politique menée par la collectivité.

Baromètre du collectif Place aux piétons [à retrouver ici](#)

Les TER roulent vélo

La SNCF accompagne la tendance cyclable et publie une plaquette commerciale à destination du grand-public sur le vélo dans les TER.

"SNCF se positionne comme un acteur engagé et volontaire, aux côtés de l'État et des AOM", peut-on découvrir sur ce document qui rappelle l'**augmentation de l'intermodalité train-vélo depuis 2015** sur le territoire national : de 4 à 6% pour le domicile-gare et de 7 à 9 % pour la gare-travail.

L'opérateur s'est appuyé sur les acteurs du vélo, dont le Club des villes et territoires cyclables pour réaliser cet **état des lieux et flécher les voies à prendre**.

À suivre.

Bienvenue au Club !

La région Normandie vient de rejoindre le Club portant à cinq le nombre de régions adhérentes au réseau avec, par ordre alphabétique : la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire, l'Île-de-France, l'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

La région comprend **2652 communes, 5 départements** pour 3 327 477 habitants.

À l'agenda

> Plus de 10 intervenants sont attendus pour **la rencontre Mobiscol sur les actions d'écomobilité scolaire, le 15 octobre prochain à Nantes**. Organisée par le Club des villes et territoires cyclables, Vivacités Île-de-France et la métropole de Nantes, la rencontre se déroule autour d'ateliers de réflexion et de retours d'expériences (le matin) et d'ateliers d'immersion pédagogique (l'après-midi). Le programme est à retrouver [ici](#) ; les inscriptions (gratuites) [là](#)

> **Les ateliers vélo d'autoréparation en territoires peu dense** : pourquoi et comment les collectivités peuvent soutenir l'émergence d'un atelier sur leur territoire ? Un webinaire organisé par le réseau d'ateliers d'autoréparation l'Heureux Cyclage, **mercredi 20 octobre de 10h à 12h**. Inscription gratuite [ici](#)

Gens

Mercredi 29 septembre, **Pierre Hémon a été élu président de l'AF3V** (Association française pour le

développement des véloroutes et voies vertes). Déjà vice-président, il succède à Julien Dubois qui poursuit ses fonctions en qualité de vice-président.

Romain Legros intègre le Club des villes et territoires cyclables en qualité de chargé de mission après six mois de stage de fin d'étude au sein de l'association. Ses dossiers prioritaires : l'articulation de la marche et du vélo ; le vélo dans les territoires peu denses et péri-urbains.

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

